

VIGILANCE CRUE

Lundi 12 février - 11h30 **Belleplace-Blandin**

SyAGE – Yerres : Nouvelle crue en formation suite aux précipitations de ce week-end. Ce nouvel épisode de crue ne devrait pas être supérieur à celui de début février.

SyAGE – zone confluence : Stabilisation ponctuelle des niveaux.

Circulation Les agents de la Ville sont présents dans le quartier pour **déplacer les passerelles selon l'évolution.**
Pour tout contact : 06 42 24 12 80

Sécurité : la Police municipale effectue des **rondes en journée dans le quartier**, ainsi qu'un **maître-chien la nuit**. La Police nationale effectue les **patrouilles de nuit**.

Hébergement Un **point d'accueil des caravanes** reste disponible sur le parking de la piscine (av. de l'Europe).
Un **accueil est prévu** pour les habitants qui n'ont pas de solution d'hébergement familial et pour les personnes en situation de fragilité. **Contact : 06 11 72 26 19.**

Pompage Il est **inefficace de pomper à ce stade**, les réseaux étant saturés. **Votre assurance peut vous fournir des moyens de pompage : contactez-la.** En complément, la Ville met en place un service de pompage. Vous pouvez vous signaler dès à présent au **01 75 48 10 11.**

Assainissement **Limitier au maximum les rejets dans les réseaux** (lave-linge, lave-vaisselle, pompage...), en raison de la saturation des réseaux.

Déchets / nettoyage La collecte des encombrants se déroule aujourd'hui. **Des bennes sont mises en place** rue de l'Yerres, 73 rue du Chemin de Fer et rue Lamartine. **Le nettoyage/lavage se poursuit.**

Soutien psychologique Une **cellule de soutien psychologique** est mise en place pour aider les personnes qui le souhaitent au **01 45 17 95 66.**

En cas de coupure d'électricité, il est rappelé que :

- les groupes électrogènes doivent être impérativement installés à l'extérieur des bâtiments et jamais dans des lieux fermés (maison, cave, garage,...) ;
- les dispositifs de fortune (braseros...), ne doivent pas être utilisés à l'intérieur des habitations ;
- les poêles à pétrole ne doivent être installés que dans des pièces ventilées et ne doivent pas être utilisés de façon continue.

Dès que votre habitation n'est plus inondée, contactez Enedis pour prendre rendez-vous pour la remise de l'électricité au **09 726 750 94 (gratuit, 24h/24, 7j/7)**. La ville intervient auprès d'Enedis pour que l'électricité soit rétablie dès que possible.

Attention : l'eau du robinet est potable ■ par précaution d'hygiène, au vu des eaux stagnantes, se laver soigneusement et régulièrement les mains

Restez vigilants et tenez-vous informés :

- ➔ SYAGE : www.syage.org et pendant les heures ouvrables au 01 69 83 72 75 ou 01 69 83 72 76
- ➔ www.vigicrues.gouv.fr ➔ inscrivez-vous sur SIRYAC pour être informés des crues de l'Yerres par SMS
- ➔ www.villeneuve-saint-georges.fr et panneaux d'affichage dans la ville.